LE MONITEUR

Janvier 2017
France

https://www.lemoniteur.fr/article/comment-donner-vie-a-la-ville-de-demain.514004

Comment donner vie à la ville de demain ?

« Donnons vie à la ville de demain… » ou comment réinventer les villes pour tous, tel était le thème de la conférence du 22 novembre 2016, organisée par Wicona à Paris. Le débat fut dense et riche, entre le Pr Carlos Moreno, spécialiste de la ville intelligente, l'architecte Manuelle Gautrand et Patrice Jolibois, responsable Développement chez Wicona.

« Il n'existe pas de modèle universel », prévient le Pr Moreno. L'un des défis majeurs est de gérer les conflits de temporalité : celle, très longue, de la logique urbanistique et celle, quasi instantanée, de la vie courante. « *C'est un vrai défi du changement de paradigme*, insiste le chercheur. *À un moment, il faut que les décisions soient prises pour que socialement, culturellement, les citoyens acceptent d'avoir une autre ville.* »

Pour une densification « heureuse »

L'illustration de ces enjeux est la densification urbaine. « *Elle est indispensable mais elle fait peur et, pourtant, elle peut être menée de façon à ce que tout le monde soit gagnant : les politiques, les promoteurs et les habitants-citoyens* », souligne M. Gautrand. Ainsi, par exemple, au centre-ville de Stokholm, une extension de 15 000 m^2 en toiture, dont des espaces ouverts au public pour « quitter l'horizontalité de la ville » ; ou encore, à Sidney, ce bâtiment communautaire et municipal, emblématique « d'un lieu d'échanges et d'une gouvernance telle que la ville se fabrique à plusieurs » ; ou, plus proche, le projet Edison Lite distingué par Réinventer Paris, « une miette urbaine qu'on a transformée en pépite » pour coconcevoir avec ses futurs habitants un immeuble entièrement végétalisé de 25 logements intergénérationnels et 40 % d'espaces mutualisés.

Réduire les inégalités en site urbain

« À l'horizon 2050, la population de la terre sera à 70 % urbaine », rappelle P. Jolibois. Sachons anticiper qu'une grande partie de celle-ci le sera parce qu'elle ne pourra pas faire autrement ». Dès lors, réduire les inégalités pour une ville intelligente et rendre cette dernière inclusive passent par trois points :d'une part, par la qualité de la construction – « notamment celle des logements » –, d'autre part, par l'accès des zones péri-urbaines aux richesses des villes-centres* via les infrastructures, « mais aussi dans l'acte de construire, par le développement de modèles économiques reposant sur la création de filières de production de matériaux qui alimentent la construction dans une approche gagnant-gagnant », conclut P. Jolibois, en ajoutant : .« *La gouvernance a la responsabilité de s'approprier les espaces fonciers et bâtis* – pour favoriser l'intégration – *et permettre aux citoyens d'être à leur tour co-acteurs du changement de la ville.* »

Pour un nouvel humanisme au sein des villes

« *Qu'est-ce que cette responsabilité, sinon un nouvel humanisme ? Celui dont se doit d'être porteur le métier d'architecte et qui ne s'apprend pas à l'école* », note M Gautrand. Celui qui permettra d'envisager « la flexibilité d'usage des bâtiments à 10 ou 15 ans », selon le mot de P. Jolibois, pour éviter d'instaurer des territoires déshérités et anxiogènes. Cet humanisme, rappelle Pr Moreno, permettra de penser non seulement des « villes du quart d'heure » offrant tous les services dans cette temporalité de déplacement, mais aussi les villes dans leurs spécificités. C'est la condition du succès, dont témoignent ces villes qui sont mieux que des modèles : des villes inspirantes dans leur diversité. Ainsi Beijing et son Chaoyang Park Plaza – un des grands chantiers d'éco-urbanisme –, Montréal – qui connaît le plus fort taux de participation citoyenne à l'agriculture urbaine (60 %) – ou Cap Town – impressionnant exemple d'urbanisme de transition… « *Autant de terrains de bonnes pratiques, dont la diffusion et la transmission*, conclut P. Jolibois, *reviennent à tous les acteurs bâtisseurs de la ville.* »

* **Selon le site de l'Insee** :

« Définition : Lorsqu'une unité urbaine est constituée de plusieurs communes, on la désigne sous le terme d'agglomération multicommunale. Les communes qui la composent sont soit ville-centre, soit banlieue. Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'agglomération multicommunale, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération multicommunale.

Remarque : Une agglomération multicommunale peut n'être constituée que de villes-centres. »